

Offre d'emploi

BANQUE DE RELÈVE **Directions adjointes et directions** **d'établissement**

Entrée en fonction : À déterminer

Supérieur immédiat : La direction générale

Lieu de travail : Établissements scolaires du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

NATURE DE L'EMPLOI

Le rôle de direction adjointe d'établissement permet de développer les compétences nécessaires pour assumer ultérieurement la responsabilité complète d'un établissement. Sous l'autorité de la direction d'établissement, la direction adjointe participe à la gestion pédagogique, administrative et organisationnelle de l'établissement.

L'emploi de direction d'établissement comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux responsabilités définies par le centre de services scolaire.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Évaluer les besoins de l'école et en définir les objectifs compte tenu des dispositions légales ainsi que des orientations, des politiques, des règlements du centre de services scolaire et du conseil d'établissement;
- Assister le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, participer aux séances et appliquer les décisions de ce dernier;
- Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école et les autres intervenants de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire;
- Participer à l'élaboration des politiques et des règlements du centre de services scolaire et voir à l'application de ceux-ci;
- Assurer la promotion de l'école.

En matière pédagogique et éducative :

- Coordonner l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif;
- Solliciter, approuver, refuser ou, à défaut de propositions, prendre des décisions et informer le conseil d'établissement, notamment quant aux programmes d'études locaux, aux nouvelles méthodes pédagogiques,

aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages, aux règles de classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre;

- Élaborer, après consultation du personnel concerné, des propositions pour approbation par le conseil d'établissement sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, l'enrichissement ou l'adaptation des objectifs et contenus indicatifs des programmes d'études, le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, les services complémentaires et particuliers;
- Établir, mettre en œuvre et évaluer les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Proposer au conseil d'établissement des modalités d'évaluation institutionnelle et voir à l'amélioration continue de l'école.

En matière de gestion des ressources humaines, matérielles et financières :

- Participer au recrutement du personnel de l'école;
- Définir les tâches, diriger, animer le personnel de l'école, en assurer la supervision et l'évaluation;
- Préciser les besoins et organiser des activités de perfectionnement et de formation continue;
- Faire part au centre de services scolaire des besoins d'aménagement, de réfection des immeubles et des locaux et assurer le suivi des travaux;
- Procéder aux achats d'appareils, d'équipements, de biens meubles et immeubles et assurer la tenue de l'inventaire des biens et équipements;
- Préparer, administrer le budget de l'école et en assurer le suivi.

En matière de technologies de l'information et de la communication :

- Établir, réaliser, évaluer le plan d'intégration et d'utilisation des technologies de l'information.

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

La personne recherchée est reconnue pour ses capacités à :

- mobiliser une équipe autour d'une vision partagée axée sur la réussite des élèves ;
- travailler dans un contexte d'optimisation et de reddition de comptes;
- favoriser la collaboration et composer avec la gestion du changement;
- planifier et organiser des services son sens de l'organisation;
- travailler dans un contexte d'amélioration continue et de gestion axée sur la performance;
- établir divers partenariats avec les membres de la communauté;
- faire preuve de créativité;
- exercer un courage managériale.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES ET AUTRES EXIGENCES

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou l'équivalent
- Avoir acquis 6 crédits d'un programme d'études universitaires de 2^e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinents à l'emploi de cadre d'école est un atout
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre
- Posséder 8 années d'expérience pertinente

TRAITEMENT

Selon le règlement déterminant les conditions de travail des cadres des centres de services scolaires en vigueur.

INSCRIPTION

Si vous êtes la personne qui correspond à ce profil, nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation nous faisant part de vos motivations à occuper ce poste ainsi que votre compréhension des enjeux qu'il comporte, **au plus tard le 1^{er} décembre 2025 à 16 h** :

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Direction des ressources humaines

157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3

Site Internet : www.csscotesud.gouv.qc.ca

Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

Le centre de services scolaire remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le processus de sélection comprendra une entrevue individuelle et des tests psychométriques. Les entrevues de sélection pour ce poste auront lieu le 8 décembre 2025 à Montmagny.

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au csscotesud.gouv.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.